

GO/INA  
BURKINA FASO

-----  
Unité- Progrès- Justice

DECRET N°2018- 0937 /PRES/PM/MS/  
MINEFID/ MESRSI portant changement  
d'appellation de l'Hôpital National Blaise  
COMPAORE.

**LE PRESIDENT DU FASO,  
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

- VLSAUF N°00727  
12/10/2018
- VU la Constitution ;
  - VU le décret n°2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du premier Ministre ;
  - VU le décret n°2018-0035/PRES/PM du 31 janvier 2018 portant remaniement du gouvernement ;
  - VU le décret n°2018-0272/PRES/PM du 12 avril 2018 portant attributions des membres du gouvernement ;
  - VU la loi n°034-98/AN du 18 mai 1998 portant loi hospitalière ;
  - VU la loi n°10-2013/AN du 30 avril 2013 portant règles de création des catégories d'Etablissement Publics ;
  - VU le décret n°2014-615/PRES/PM/MEF/MS du 24 juillet 2014 portant statut général des Etablissements Publics de Santé ;
  - VU le décret n°2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ;

Sur rapport du Ministre de la Santé ;

Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 1<sup>er</sup> août 2018 ;

**DECRETE**

**Article 1 :** L'hôpital national Blaise COMPAORE, sis à Tengandogo, est rebaptisé centre hospitalier universitaire de Tengandogo.

**Article 2 :** Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires notamment le décret n°2011-145/PRES/PM/MEF/MS/MESSRS du 24 mars 2011 portant création de l'hôpital national Blaise COMPAORE et le décret n° 2015-831/PRES-TRANS/PM/MEF/MS/MESS du 13 juillet 2015 portant érection de l'hôpital national Blaise COMPAORE en centre hospitalier universitaire (CHU).

**Article 3 :** Le Ministre de la Santé, le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement et le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 17 octobre 2018



Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre

*Thieba*

Paul Kaba THIEBA

Le Ministre de la Santé

Nicolas MEDA

Le Ministre de l'Economie des Finances  
et du Développement

Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur,  
de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

Alkassoum MAIGA